

**SUPPLÉMENTS POUR ÉTUDES À L'ÉTRANGER MICHAEL-SMITH (SEEMS)  
2020-2021**

<b>ORGANISMES :</b>	CRSNG et IRSC seulement ( <i>pas CRSH</i> )
<b>DATE LIMITE :</b>	Lundi 18 janvier 2021 à 8 h aux ESP
<b>MONTANT :</b>	Valeur maximale de 6 000 \$
<b>ADMISSIBILITÉ :</b>	<p><b>Pour être admissible à ce programme, vous devez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• avoir accepté ou être titulaire d'une des BESC suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BESC Alexander-Graham-Bell (CRSNG), MSc ou PhD;</li> <li>▪ BESC Frederick-Banting-et-Charles-Best (IRSC), MSc ou PhD;</li> <li>▪ BESC Vanier (dans le cas des titulaires admissibles), PhD (<i>Vanier CRSH inadmissible</i>);</li> </ul> </li> <li>• les détenteurs d'une bourse régulière (ex. : ES-D) ne sont pas admissibles;</li> <li>• entreprendre le séjour de recherche proposé au plus tôt après le 1<sup>er</sup> février 2021;</li> <li>• ne pas détenir ou avoir détenu aucune autre BESC-SEEMS au cours de vos études supérieures.</li> </ul> <p><b>Pour demeurer admissible pendant le séjour de recherche à l'étranger, vous devez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être titulaire d'une BESC en vigueur au moment du début de votre séjour de recherche à l'étranger;</li> <li>• être inscrit à temps plein dans un programme d'études supérieures dans un établissement canadien pour la durée du séjour de recherche à l'étranger;</li> <li>• vous prévaloir du supplément dans l'année suivant la réception de l'avis d'octroi de la BESC-SEEMS;</li> <li>• revenir au Canada pour terminer vos études dans votre établissement canadien.</li> </ul>
<b>DESCRIPTION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :</b>	<a href="#">Cliquer ici</a>
<b>RENSEIGNEMENTS :</b>	<p>Stéphane Nadeau Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales <a href="mailto:stephane.nadeau@umontreal.ca">stephane.nadeau@umontreal.ca</a></p> <p>Pendant la situation de la COVID-19, Monsieur Nadeau est joignable seulement par courriel.</p>